



ENTRETIEN
& RÉPARATIONS

Qui paie
quoi dans
votre
logement ?



antin
résidences

CRÉATEUR DE QUALITÉ DE VIE

Qui paie quoi dans votre logement ?

Un évier bouché,
une chaudière en panne...

Que devez-vous faire ?

À qui vous adresser ?

Est-ce à vous de vous
en occuper ?

Ce guide pratique

vous permet

de répondre facilement

à toutes ces questions.

Il reprend, pièce par pièce,

tous les équipements

de votre logement et vous indique,

à l'aide d'un code couleur,

de qui relève l'entretien

ou la réparation :

LOCATAIRES

vous prenez en charge financièrement
l'entretien ou la réparation.

ANTIN RÉSIDENCES

vous appelez votre gardien de résidences
ou la plate-forme services clients au

0811 808 808
NUMERO AZUR Coût d'un appel local
depuis un poste fixe

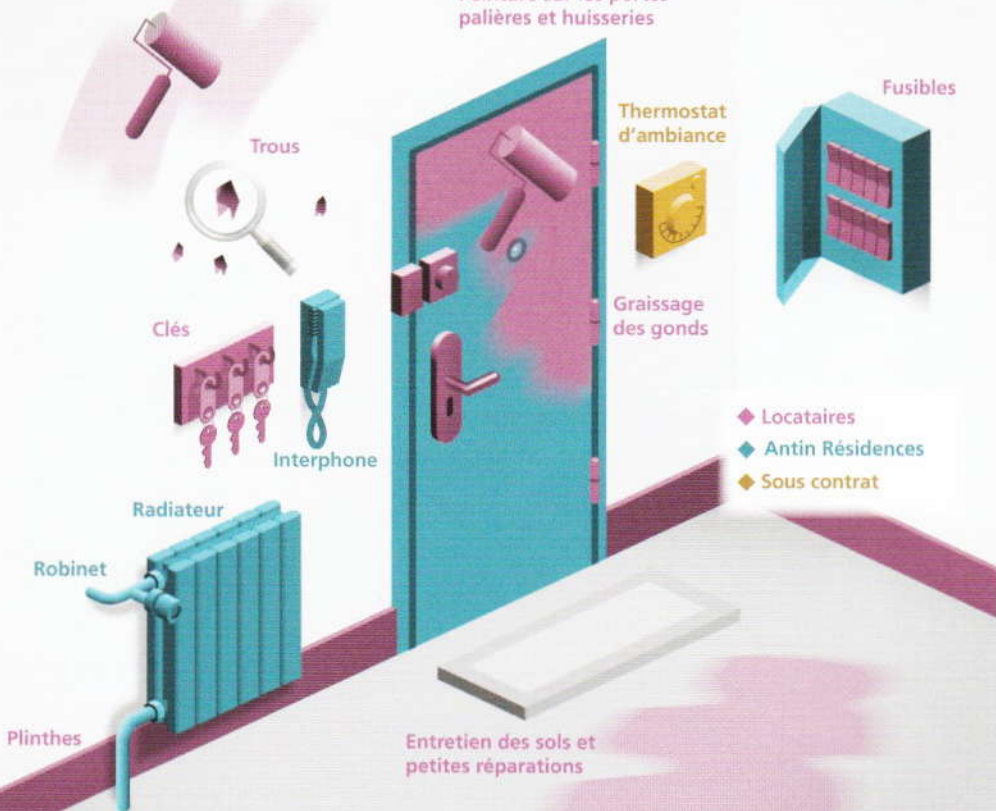
SOUS CONTRAT AVEC LES PRESTATAIRES

vous appelez directement les entreprises
dont les numéros figurent dans le panneau
d'affichage de votre résidence.

Les réparations s'appliquent à un usage normal des lieux.
En cas de dégradations volontaires ou accidentelles, les travaux
sont à la charge du locataire.

Peinture, papier peint sur murs et plafonds

Peinture sur les portes palières et huisseries



CONSEILS PRATIQUES

THERMOSTAT

(système de programmation ou de régulation du chauffage)

- ▼ Vous demandez conseil au prestataire chauffage ou à votre gardien pour régler votre thermostat.
- ▼ Vous n'oubliez pas d'en changer les piles usagées.

FIXATIONS

- ▼ Pour fixer des tableaux, des éléments (porte manteaux, etc.), vous utilisez des crochets ou des chevilles appropriés afin d'éviter les dégradations.

ELECTRICITÉ

- ▼ Vous ne modifiez pas l'installation électrique de votre logement.
- ▼ Vous coupez toujours le disjoncteur avant toute intervention.
- ▼ Vous avez des fusibles de rechange adaptés au tableau électrique de votre logement (pour les tableaux avec fusibles).

Le salon, le séjour et les chambres



CONSEILS PRATIQUES

REVÊTEMENTS DE SOL

- Pour le nettoyage, vous utilisez des produits spécialement adaptés à la nature du revêtement (carrelage, dalles plastiques, etc.).

RADIATEURS & CONVECTEURS

- Vous ne placez pas de meubles devant les radiateurs ou les convecteurs, ni de linge au-dessus.

FENÊTRES & VELUX

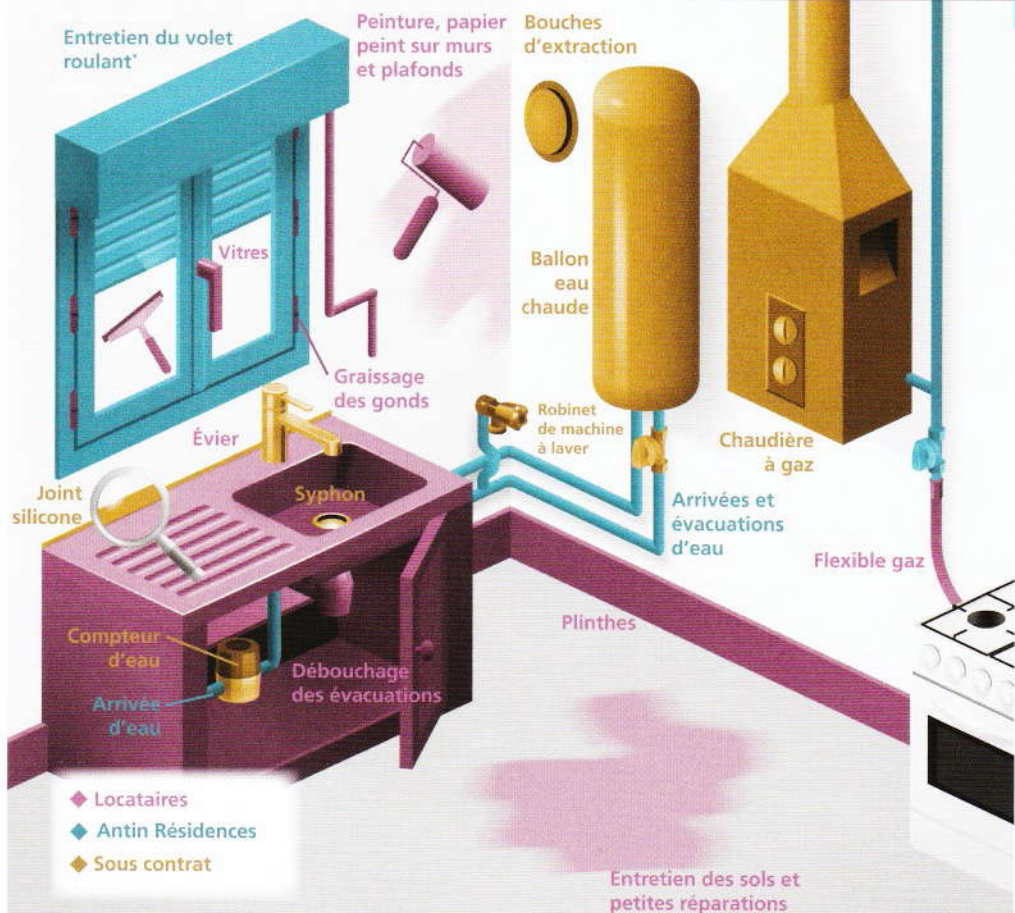
- Vous vérifiez périodiquement que les trous d'évacuation d'eau ne sont pas obstrués et graissez légèrement les paumelles, crémones et parties mobiles.
- Vous remplacez les vitres cassées ou fêlées.

- Vous veillez bien à ne pas obstruer les entrées d'air situées sur les fenêtres.
- En hiver vous ouvrez les fenêtres et coupez le chauffage de la pièce 10 minutes par jour.

BALCONS, TERRASSES & LOGGIAS

- Vous évitez tout ruissellement sur les façades (lavage sols, arrosage plantations...) et ne stockez pas d'objets encombrants (vélo, meubles, etc.) sur votre balcon, votre terrasse ou votre loggia.
- Vous n'installez pas de canisses sur vos balcons, terrasses et loggias sans accord écrit d'Antin Résidences.

*Si système de volet roulant inaccessible ou pièces à changer introuvables, réparations à la charge d'Antin Résidences.



- ◆ Locataires
- ◆ Antin Résidences
- ◆ Sous contrat

CONSEILS PRATIQUES

MOISSURES

- ▶ Afin de prévenir la condensation et l'apparition des moisissures, vous aérez votre cuisine tous les jours pendant 10 minutes.
- ▶ Vous n'obstruez pas les ventilations, vous ne coupez pas le chauffage lorsque vous vous absentez mais baissez seulement le thermostat de quelques degrés.
- ▶ En cas d'apparition de moisissures, vous faites vérifier par le prestataire que la ventilation fonctionne.

FLEXIBLE GAZ

- ▶ Si vous disposez d'une gazinière, vous vérifiez la date limite d'utilisation inscrite sur le flexible gaz.

CHAUDIÈRE INDIVIDUELLE GAZ

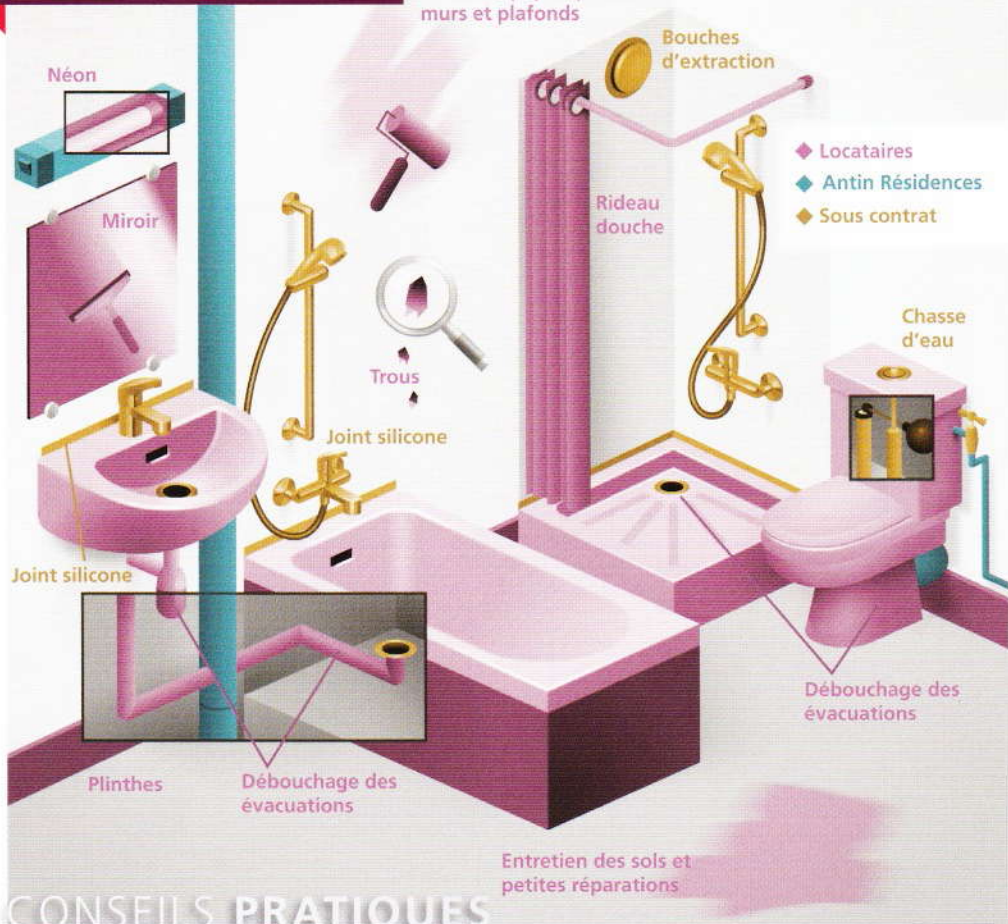
- ▶ Vous laissez accès au prestataire en charge de l'entretien au moins une fois par an pour votre sécurité.

Attention : ne jamais raccorder de hottes mécaniques ou de sèche-linge sur les bouches de ventilation.

*Si système de volet roulant inaccessible ou pièces à changer introuvables, réparations à la charge d'Antin Résidences.

La salle de bains

Peinture, papier peint sur murs et plafonds



ROBINETTERIE, CHASSES D'EAU & TOILETTES

- ▶ En cas de fuite (qui peut augmenter considérablement votre consommation d'eau et provoquer des dégâts), vous contactez rapidement le prestataire pour réparer les chasses d'eau, robinets ou raccords défectueux.
- ▶ Vous vérifiez et notez régulièrement vos consommations d'eau en consultant votre compteur.
- ▶ Vous ne jetez ni coton, ni tissus, ni serviettes hygiéniques dans les WC, ils risquent d'entraîner l'obturation du siphon et des dégâts importants.

- ▶ Si l'évacuation se fait mal – dégorge ment des WC, lavabos, éviers – vous utilisez des produits sans soude caustique (la soude caustique attaque les joints et les canalisations).

VENTILATION

- ▶ Si votre logement est équipé d'un dispositif de ventilation mécanique contrôlée (VMC), celui-ci assure automatiquement le renouvellement d'air frais : vous veillez donc à ne pas obstruer les bouches d'extraction et à les nettoyer régulièrement.
- ▶ Vous aérez votre salle de bains tous les jours pendant au moins 10 minutes.



CONSEILS PRATIQUES

JARDINS

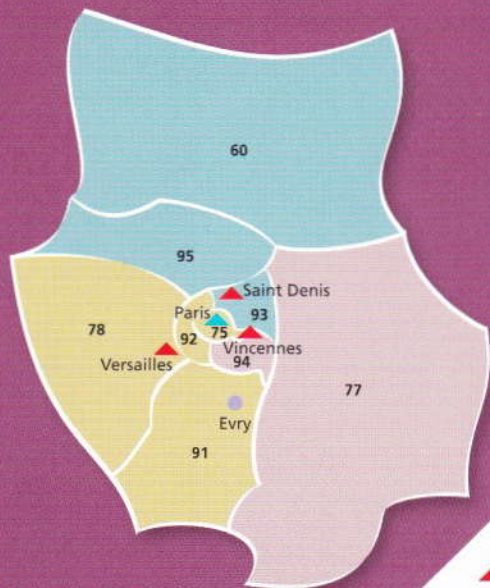
- Vous veillez à l'entretien de votre jardin : taille des arbustes et des haies, élagage des arbres et tonte de la pelouse. Pour un cadre de vie agréable, vous ne stockez pas d'objets encombrants dans votre jardin (épaves, matériels divers, etc.).
- Vous demandez l'accord écrit d'Antin Résidences avant toute pose d'un grillage, d'un portail ou portillon, d'une canisse et de toute autre installation, type abri de jardin.

RÉSEAUX D'EAU

- Vous entretenez régulièrement les regards d'évacuation.
- Vous entretenez régulièrement vos réseaux d'évacuation des eaux usées jusqu'au collecteur sur rue.

VOLETS

- Vous entretenez les volets.



▲ Direction Territoriale
Ouest Ile-de-France
7, rue des Chantiers
78000 Versailles
Dép^s 75-78-91-92

Antenne de Châteauroux
Rue des Nations
36000 Châteauroux
Dép^s 36

▲ Direction Territoriale
Nord Ile-de-France
244, avenue du Président Wilson
93210 La Plaine Saint-Denis
Dép^s 60-93-95

▲ Direction Territoriale
Est Ile-de-France
33, rue DeFrance
94307 Vincennes Cedex
Dép^s 77-94

● Agence Sud Evry-Courcouronnes
411, square Jacques Prévert
91000 Evry
Evry-Courcouronnes

▲ Directions Territoriales
■ Ouest Ile-de-France
■ Nord Ile-de-France
■ Est Ile-de-France
● Agence Sud
Evry Courcouronnes

▲ Siège social - Paris 9^e

▲ Siège social
59, rue de Provence
75439 Paris Cedex 09

Plate-forme services clients

0811 808 808

NUMERO AZUR

Coût d'un appel local
depuis un poste fixe

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

www.antin-residences.fr

Antin Résidences, une Entreprise Sociale pour l'Habitat du groupe Arcade

